CONFÉRENCE

POLLUTION DE L'AIR ET RESPONSABILITÉ DE L'ETAT - A PROPOS DES DÉCISIONS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS DU 16 JUIN 2023

03 octobre 2023
Salle des Conseils - Centre Panthéon
(Escalier M - 2ème étage)

OUVERT À TOUS - INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LES PARTICIPANTS EXTÉRIEURS À L'UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Conférence d'actualité de la Chaire Observatoire Santé et Environnement – Analyse Juridique et InterdisciplinaiRe (OSE-AJIR)

La Chaire OSE AJIR avec l'assistance du Centre de Recherches en Droit Administratif de l'Université Paris-Panthéon-Assas, présente une conférence d'actualité sur le thème :

POLLUTION DE L'AIR ET RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT - À propos des décisions du Tribunal administratif de Paris du 16 juin 2023.

Avec la participation de :
- Hermine BARON, Avocat TTLA et Associés
- François LAFFORGUE, Avocat TTLA et Associés
- Benoît PLESSIX, professeur de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- Sara BRIMO, Professeur junior de droit public (HDR) à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Ouvert à tous, inscription obligatoire pour les participants extérieurs à l'Université Paris-Panthéon-Assas auprès de Madame Vanessa Tang.